



LE CONSEIL DE LA FÉDÉRATION
PRIX D'ALPHABÉTISATION

2024

**APPEL DE CANDIDATURES
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**



Le Conseil de la fédération a été créé par les premiers ministres du Canada en 2003, car ces derniers reconnaissaient le rôle de chef de file que jouaient les provinces et territoires par rapport aux questions qui revêtent de l'importance pour tous les Canadiens. En 2004, le Conseil de la fédération a convenu de souligner les réalisations dans le domaine de l'alphabétisation dans chacune des provinces et chacun des territoires grâce au Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération. Ce prix est décerné chaque année dans chaque province et territoire. En reconnaissance de son statut de seule province officiellement bilingue du Canada, le Nouveau-Brunswick décerne le prix pour reconnaître les réalisations des communautés anglophones et francophones de la province.

Message du premier ministre

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est fier d'appuyer l'amélioration des niveaux d'alphabétisation dans la province et partout au pays en reconnaissant les contributions exceptionnelles, les pratiques novatrices et l'excellence en alphabétisation et en formation.

Nous savons que l'alphabétisation est essentielle à de bons emplois, à des familles fortes et à l'avancement de la prospérité des Néo-Brunswickois. Il est impératif d'encourager le développement précoce des compétences fondamentales en alphabétisation afin que nos enfants puissent acquérir les compétences dont ils ont besoin pour réussir à l'avenir, et de soutenir ceux qui améliorent leurs compétences en alphabétisation à l'âge adulte.

Le Nouveau-Brunswick continue d'investir dans des initiatives qui reposent sur le talent et les connaissances spécialisées des éducateurs et éducatrices en alphabétisation des adultes, y compris le programme communautaire d'apprentissage pour adultes et la formation en compétences essentielles au travail. Ces initiatives servent plus de 2 000 apprenants adultes chaque année dans les communautés anglophones et francophones de la province. Nous sommes reconnaissants envers ceux qui ont continué d'offrir ces services.

En tant que province, nous continuons de plaider en faveur de la croissance et du développement de l'alphabétisation pour tous les Néo-Brunswickois. Nous avons adopté un programme d'études et des évaluations fondés sur des données probantes et nous continuerons à soutenir les apprenants de tous âges à mesure qu'ils développent et améliorent leurs compétences en alphabétisation.

Je suis heureux d'annoncer que les mises en candidature sont maintenant ouvertes pour le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération 2024 du Nouveau-Brunswick.

Je vous encourage fortement à reconnaître et à nommer des personnes de votre communauté qui ont fait preuve de leadership dans le domaine de l'alphabétisation en soutenant le développement des compétences en alphabétisation, ce qui a entraîné une amélioration de la qualité de vie des Néo-Brunswickois.

Le premier ministre,

Blaine M. Higgs

Comment soumettre une candidature

Les candidatures sont sollicitées pour les personnes qui ont fait preuve de leadership dans le domaine de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick. Les candidatures du Nouveau-Brunswick pour 2024 mettront en valeur des personnes qui ont eu un impact positif sur leur communauté en aidant leurs concitoyens du Nouveau-Brunswick à développer leurs compétences en alphabétisation.

Vous pouvez soumettre votre candidature ou celle d'une personne de votre communauté ou de votre région qui :

- réside au Nouveau-Brunswick;
- consent à ce que sa candidature soit présentée;
- a eu un impact positif sur sa communauté en aidant les gens à développer leurs compétences en alphabétisation;
- a inspiré les autres;
- a fait preuve d'un engagement exceptionnel envers le développement de l'alphabétisation en redonnant à la communauté.

En plus d'un prix en argent de 150 \$ et un don de 150 \$ à un organisme d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick à but non lucratif (choisi par la personne qui soumet la candidature ou qui propose sa candidature), le lauréat recevra un médaillon et un certificat du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération.

Les candidatures doivent comprendre :

1. Le formulaire de mise en candidature dûment rempli et signé par la personne candidate.
2. Un document sur les antécédents personnels décrivant l'impact de la personne candidate sur sa communauté en aidant les gens à développer des compétences en alphabétisation (ne doit pas dépasser deux (2) pages dactylographiées ou trois (3) pages écrites à la main de façon lisible). Il peut être rédigé par la personne candidate ou par la personne présentant la candidature. Il doit comprendre les renseignements suivants :
 - Comment l'individu a-t-il eu un impact positif sur la vie des gens en les aidant à développer leurs compétences en alphabétisation?
 - Comment la personne candidate a-t-elle inspiré les autres?
 - Qu'est-ce que la personne candidate considère comme étant ses accomplissements les plus remarquables?
 - Donner quelques exemples du dévouement et de l'engagement de la personne candidate envers l'amélioration des compétences en alphabétisation au Nouveau-Brunswick.
3. Deux lettres d'appui :
 - a) Une provenant d'une personne, d'une organisation, d'une entreprise, d'un établissement d'enseignement ou d'un organisme gouvernemental qui peut valider les contributions de la personne candidate.

Une provenant d'une autre personne qui a été soutenue et/ou a été inspirée par la personne candidate.
 - b) Les lettres d'appui ne doivent pas dépasser une page dactylographiée et doivent répondre aux questions suivantes :
 - Pourquoi la personne candidate mérite-t-elle le prix?
 - Comment la personne candidate a-t-elle fait preuve de leadership dans le domaine de l'alphabétisation?

- Quel impact les contributions de la personne candidate ont-elles eu sur le développement de l'alphabétisation dans la province?
4. Le **nom et l'adresse** de l'organisme sans but lucratif du Nouveau-Brunswick œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation qui recevra un don (choisi par la personne qui soumet la candidature).

Le formulaire de mise en candidature, les renseignements pertinents concernant la personne candidate, les deux lettres d'appui et le nom et l'adresse de l'organisme sans but lucratif du Nouveau-Brunswick œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation **doivent être postés ou envoyés par courriel au plus tard le 28 mai 2024**

au :

**Affaires intergouvernementales
Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération**

C.P. 6000

Place Chancery

675, rue King

Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 1E9

OU

Courriel : iga.correspondence@gnb.ca

Les candidatures seront évaluées par un comité de sélection, composé de représentants liés à l'alphabétisation du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail et de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, et de représentants des Affaires intergouvernementales.

Les anciens lauréats, les membres du comité de sélection et leurs familles, ne sont pas admissibles au Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération.



Formulaire de mise en candidature 2024

1. Renseignements sur la personne candidate (Veuillez écrire lisiblement ou saisir du texte et signer ci-dessous.)

Nom _____

Adresse — Numéro/Rue ou Route/Boîte postale _____

Ville/Village

Province

Code postal

Téléphone à domicile

Téléphone au travail

Adresse électronique

Autorisation de divulgation des renseignements

En signant le présent formulaire, (signature de la personne candidate) _____ j'accepte que ma candidature soit présentée afin d'obtenir le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération et je confirme que les renseignements fournis sont exacts. Je consens à la diffusion des renseignements qui figurent dans la présente mise en candidature (nom, emplacement et sommaire des réalisations) aux fins d'évaluation et de sélection des candidats. Si le prix m'est attribué, je consens à ce que mon nom, mon emplacement, le sommaire de mes réalisations et ma photographie soient divulgués aux médias et à ce que ces renseignements figurent dans les publications du gouvernement du Nouveau-Brunswick et du Conseil de la fédération à des fins promotionnelles liées au prix.

*** La personne qui propose sa candidature est priée de passer au point 3.**

2. Information sur la personne qui soumet la candidature (À remplir si une personne autre que la personne candidate propose la candidature. Veuillez écrire lisiblement ou saisir du texte et signer ci-dessous.)

Nom : _____

Adresse — Numéro/Rue ou Route/Boîte postale : _____

Ville/Village

Province

Code postal

Téléphone à domicile

Téléphone au travail

Adresse électronique

Signature de la personne qui soumet la candidature : _____,

*** Veuillez remplir le point 3.**

3. Nom et adresse de l'organisme sans but lucratif œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation

(À remplir par la personne qui soumet la candidature ou qui propose sa candidature)

Nom et adresse de l'organisme sans but lucratif du Nouveau-Brunswick œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation qui recevra le don.